



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2022**

Date de convocation : 10/02/2022 ♦ Nombre de Conseillers en exercice : 11 ♦ Présents : 8 ♦ Votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le seize février, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU, Raphaël DAGUSÉ, Élise DAGUSÉ, Mickaël ÉTOURNEAU, Théo BLANCHARD, Nadine PRIEUR, Myriam DEGUIL, Michel GABET.

Absents excusés : Edwige LECLERCQ, Stéphane DEVIENNE, Catherine RAUTUREAU

Absent : néant

Secrétaire de séance : Nadine PRIEUR

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelant pas d'observation, il est validé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Aménagement : entrée et centre bourg, suite de la démarche
- Parcelles à construire : prix de vente des terrains rue de la Saboterie
- Urbanisme : règles de protection du patrimoine
- Projets 2022
- Informations diverses

2022-02-05 Parcelles à construire : prix de vente des terrains rue de la Saboterie

Le maire expose ce qui suit :

Suite à l'acquisition du bien de Madame et Monsieur DENIAUD au 1, rue de la Saboterie, un géomètre est intervenu pour faire des divisions parcellaires afin de :

- Rétrocéder le garage attenant la propriété de Monsieur BARBAREAU et une bande de terrain d'une part,
- Extraire deux parcelles à construire sur le reste de la surface (832 m² et 1 137 m²) d'autre part.

Pour répondre aux demandes, le Maire propose au conseil municipal le prix de revente de ces parcelles à 27 euros le m² hors taxes.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- APPROUVE la proposition du Maire, à savoir 27 euros le mètre carré hors taxes.
- AUTORISE le Maire, ou à défaut son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

✚ **Aménagement : entrée et centre bourg, suite de la démarche**

Le Maire a exposé ce qui suit :

La commission « Patrimoine et Cadre de vie » a travaillé à l'automne 2020, à partir d'un support proposé par le CAUE de la Vendée, établi d'éléments historiques de notre commune mais

aussi d'études déjà réalisées dans le cadre des travaux de centre bourg effectués en 2015-2016, pour faire l'état des lieux et définir les enjeux et objectifs.

C'est à partir de ce support que nous avons, lors d'une autre étape, fait une visite de notre centre bourg en commun avec des élus de Chavagnes-les-Redoux et Monsireigne et le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

En tenant compte des objectifs et des enjeux, la question se pose de l'opportunité de faire appel à des services extérieurs qui auraient pour mission de coordonner les projets tout en y intégrant la population par des démarches de concertations.

Suite à ce constat, le conseil municipal a validé la proposition de la commission urbanisme, à savoir, faire appel à des services extérieurs pour ce type de mission.

Urbanisme : règles de protection du Patrimoine

En fin d'année, Franck BONHOMME, responsable du service Urbanisme à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges était intervenu lors d'une réunion pour présenter ce qu'était la politique de protection du Patrimoine. Plusieurs scénarii sont envisageables.

Le conseil municipal doit préciser l'instauration ou non de quelques règles de protection du Patrimoine.

Après concertation, le conseil municipal souhaite instaurer, à l'unanimité, une Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) de secteur.

Projets 2022

Un certains nombres de projets sont identifiés, pour 2022 et après. Il sera très certainement nécessaire d'arbitrer en fonction des priorités et des possibilités financières.

Patrimoine et Cadre de vie	Communication	Population
<ul style="list-style-type: none">- Eglise- Lavoir- Camouflage des ventilations de la salle des Bruyères- Sablage et éclairage des liaisons douces- Voirie (rte de Rochereau du carrefour de la Coutancière à la Tourette)- Toilettes publiques- Logements- Cimetière protestant- Accessibilité du cimetière municipal- Local associations- Abri distributeur de baguettes	<ul style="list-style-type: none">- Fêtes et cérémonies : accueil des nouveaux Gemmois, journée du Patrimoine (Tallud autrefois), enseignes des bâtiments publics, fête communale- Inauguration du City Stade	<ul style="list-style-type: none">- Aire de jeux pour enfants- Décors de Noël

*Prochain conseil prévu le
16 mars 2022*